

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCÉS (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 24 Novembre

Prétentions radicales

L'interpellation de M. Basly s'est terminée, au Palais-Bourbon, par le vote d'un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement, ordre du jour qui a réuni 354 voix contre 107. Il faut reconnaître que le gouvernement, par l'organe de M. le président du Conseil, a montré une netteté et une fermeté qui ont produit beaucoup d'effet sur la Chambre.

L'objet de l'interpellation était, comme on le sait, la grève du Pas-de-Calais; son auteur, M. Basly, demandait ni plus ni moins, la déchéance des compagnies minières et la mise en régie de l'exploitation. Un autre orateur, M. Haynaut, député du Pas-de-Calais, demandait la nomination d'une commission d'enquête parlementaire composée de onze membres, laquelle se rendrait sur les lieux pour interroger les ouvriers et pour faire un rapport. Mais tout cela n'a été que hors d'œuvre et quand est venu le moment du vote, on ne s'est trouvé en présence que de deux ordres du jour, celui de M. Clémenceau et celui qu'avaient proposé MM. Siegfried, Aymard et quelques autres. L'ordre du jour de M. Clémenceau ayant été battu sur la question de priorité, le succès de celui de M. Siegfried était certain; or, il se bornait à approuver les déclarations du gouvernement, à savoir: que le gouvernement ne pouvait rien sur les salaires, que leur fixation lui échappait d'une manière absolue et que ce serait entretenir parmi les travailleurs des illusions désastreuses que de leur faire ou de leur laisser croire le contraire. Le gouvernement peut agir utilement sur le bien-être général des ouvriers par des lois qui veillent à ce que les règles de l'hygiène soient appliquées dans leur travail ou encore par des lois qui organisent des caisses de secours et surtout des caisses de retraites.

M. de Freycinet a parlé à ce propos du

projet de M. Constans, en ajoutant qu'on pourrait y introduire des modifications et il a terminé en déclarant que si la bonne volonté qu'il avait manifestée, n'avait pas inspiré à la Chambre assez de confiance pour le laisser maître et libre de son action, l'autorité lui manquerait pour mener à bon terme une tâche aussi délicate. Ce langage a été entendu et il le sera toujours.

Lorsque le gouvernement demande qu'on le laisse libre d'agir sous sa responsabilité, peut-on limiter son action, doit-on la diriger, est-il permis à une Chambre de lui ordonner de procéder de telle manière, et de lui interdire les autres?

Si le gouvernement avait accepté l'ordre du jour de M. Clémenceau, il aurait abdiqué. Le discours de celui-ci présentait d'ailleurs une étrange contradiction: tout en disant qu'il laissait au gouvernement le choix de ses moyens, il voulait lui en imposer un: l'arbitrage, et il lui enjoignait de « sommer » les parties à s'y soumettre.

C'était un mandat impératif que le gouvernement ne pouvait ni ne devait accepter.

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 20 novembre

BUDGET DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

On reprend la discussion du budget des postes et télégraphes.

M. Millerand, rapporteur, a démontré que les crédits étaient à peine suffisants et qu'aucune réduction ne saurait y être apportée sans entraver le service, qui laisse tant à désirer.

Ce n'est pas que le personnel manque de zèle et d'activité, au contraire. Mais ce personnel, qui, d'ailleurs, est trop peu payé, n'est pas assez nombreux.

Incidemment, le rapporteur critique l'organisation de la direction des postes:

Dans ce service, dit-il, où le progrès constant, où l'amélioration s'imposent d'une façon permanente, on a organisé l'inertie. Il y a, en effet, deux chefs à la tête de ce service, le ministre du commerce, responsable devant le Parlement, et

le chef technique des postes et télégraphes, c'est-à-dire le directeur général.

Pour la moindre réforme il faut donc que ces deux personnes soient animées à un égal degré de l'esprit réformateur. Il faut ensuite qu'elles soient d'accord sur la nature des réformes et sur les moyens de les effectuer.

M. Millerand dit qu'il est bien difficile de voir ces trois conditions réalisées et il conclut à la nécessité de faire du service des postes comme autrefois un ministère séparé ayant à sa tête un sous-secrétaire d'Etat.

M. Jules Roche, ministre du commerce, de l'industrie, des colonies, des postes et des télégraphes, répond qu'à la tête de ces divers services il n'y a qu'un seul chef responsable, lui, le ministre, et que les directeurs généraux ne sont que de simples fonctionnaires devant obéir à ses ordres. Par conséquent, dit-il, les tiraillements et les difficultés qui résulteraient d'une dualité d'autorité et que redoute M. Millerand ne sont pas à craindre, puisque cette dualité de pouvoirs n'existe pas.

SÉNAT

Séance du 21 novembre

Le Sénat consacre une troisième séance à la discussion générale des tarifs douaniers.

M. Couteaux dit que l'agriculture a besoin d'être protégée.

M. Couteaux se livre ensuite à une humoristique critique du libre-échange; il montre par des exemples les conséquences qu'il aurait, selon lui. Nous sommes battus, dit-il, pour toutes nos productions à l'étranger. Que nous restera-t-il? la littérature, les beaux-arts et la politique. (On rit.)

L'orateur termine son discours par ces paroles: « Le régime économique qui convient à la France n'est pas celui du chacun pour soi, c'est celui qui se base sur des concessions réciproques et qui pourrait se résumer par cette formule: Chacun pour tous, tous pour chacun. »

La séance est levée.

INFORMATIONS

Le chancelier de l'empire russe à Paris

L'arrivée à Paris du chancelier de l'empire russe, M. de Giers, solennellement reçu et cordialement fêté à l'Élysée, et l'ouverture au Luxembourg de la discussion du tarif général

sans pouvoir, heureusement, y parvenir.

« Où suis-je? demanda tout à coup Laura.

— Venez, venez! » répondit-il d'une voix brève,

Et, guidé par la voix de la Linda, il voulut la prendre, l'enlever dans ses bras pour l'emporter.

« Laissez-moi, monsieur, je puis marcher... Donnez-moi seulement la main. »

Une clarté sinistre pénétra dans la loge par la porte ouverte. Une fumée bleue passait entre les planches du parquet et montait jusqu'au plafond où elle s'immobilisait en couche floconneuse d'un gris sale.

Antonin et Laura sortirent ensemble de la loge, et s'engagèrent dans les couloirs où dansait une lueur vague.

Au milieu de son trouble, Antonin éprouvait une sensation délicate à sentir dans sa main la petite main de Laura Linda.

Subitement, une langue de flamme jaillit verticalement de l'escalier jusqu'au plafond, qu'elle se mit à lécher avec une tranquillité puissante. En même temps, une chaleur intense embrasait l'air.

Il est trop tard pour fuir par le théâtre, fit Antonin, c'est de ce côté que le feu a pris. Il faut tâcher de passer par la salle en traversant la scène.

— Par ici, suivez-moi, dit Laura.

Il y a un escalier qui conduit sur la scène. »

Antonin suivit Laura.

Ils passèrent à tâtons entre les portants. Ils voyaient, à travers une sorte de brume rougeâtre, errer les torches des pompiers qui couraient et s'appelaient avec des voix brèves.

des douanes, constituent les deux événements principaux de la semaine au point de vue politique et économique.

L'opinion unanime est d'accord pour admettre que la visite de M. de Giers n'a d'autre but que de sanctionner, comme mandataire du tzar, les projets de traité de commerce entre la France et la Russie et d'alliance défensive en cas d'agression de la part d'une des puissances de la triple alliance.

Cette visite est considérée avec raison, en Europe, comme un événement de très grande importance. Il nous paraît de nature à fortifier nos espérances patriotiques en l'avenir de la France, qui, après de si dures épreuves et de si cruelles anxiétés, a repris possession d'elle-même et reconquis la considération et le rang que son passé et ses forces lui donnent droit d'occuper au milieu des grandes puissances.

Les relations franco-russes

Le *Nouveau Temps* dit que l'entente franco-russe ne nécessite point un document écrit.

En effet, ce que ce document aurait déterminé peut l'être facilement par un échange de déclarations relatives aux éventualités qui peuvent expliquer le caractère actuel, passif et expectant de l'entente.

En tous cas, après le voyage de M. Giers on saura à St-Petersbourg et à Paris, d'une façon définitive, comment se révélera cette entente si les événements demandent qu'elle se révèle autrement que jusqu'ici.

L'Archevêque d'Aix à Paris

Mgr Gouthe-Soulard est arrivé à Paris dimanche matin, à 4 h. 55. Il a pris aussitôt place dans une voiture de l'archevêché, qui est partie au galop dans la direction de la rue de Grenelle. Mgr a vu très peu de monde dans la journée.

Après un dîner intime à l'archevêché, il s'est retiré de très bonne heure dans ses appartements. Toute la journée, les témoignages de sympathie et d'approbation ont afflué au palais archiepiscopal. Deux secrétaires répondaient aux lettres et aux cartes. M. Veillot est venu déposer la sienne.

Mgr Gouthe-Soulard a dressé une liste de quelques prélats et de quelques personnalités venues pour l'ouverture de l'Institut catholique et qu'il pourra recevoir demain, mais aucun journaliste n'a été reçu et nul ne sera avant la fin du procès. On croit qu'une seule audience suffira et que même elle ne durera que trois ou quatre heures.

Mgr Gouthe-Soulard se présentera devant ses

Une vapeur épaisse venait de dessous et s'élançait vers la hauteur des voûtes avec des puissances de jet, des épanouissements larges et muets, des souffles sourds, d'haleines chaudes vomies par des bouches invisibles.

Dans les profondeurs de la scène, on entendait un mugissement continu de fournaise qu'enflaient des bouffées vives, des crépitements secs.

L'incendie, qui couvait depuis deux heures, fit une invasion soudaine, invincible, dans la nef immense de la salle.

Un jet de flamme sortit par le trou du souffleur et se dressa contre le rideau qui s'enflamma et dont la nappe ardente presque aussitôt s'effronda avec un bruit épouvantable, mêlant la poussière à la fumée.

Il y eut un enroulement de feu qui s'éleva jusqu'au cintre, les décors qui restaient prirent feu tous à la fois, les bandes d'air s'enflammèrent dans toute leur largeur, semant dans l'hémicycle de la salle une pluie de flammèches.

— Sortez tous! ordonna un officier des pompiers à ses hommes, sortez tous, mes enfants. Plus rien à faire ici... L'incendie est plus fort que nous.

Le plancher de la scène devenait brûlant sous les pieds.

— Venez vite, madame, supplia Antonin. Il faut que nous sautions dans l'orchestre... Avant cinq minutes il serait trop tard.

Est-ce qu'il y a quelqu'un ici? demanda l'officier qui avait fait sortir ses hommes et était resté le dernier.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 2

LA LINDA

ROMAN PARISIEN

PAR

ALFRED SIRVEN

I

La catastrophe

La porte de communication avec les coulisses était fermée. Antonin y frappa en vain, affolé, perdu dans la fumée maintenant épaisse qui montait, enveloppant les rampes, rasant les marches.

Il se rappela que l'entrée de l'administration et des artistes était à l'autre extrémité du bâtiment, dans la cour donnant sur la rue Drouot. Il sortit du théâtre, fit le tour, heurtant dans sa course les pompiers qui déjà accouraient au pas gymnastique.

Antonin, arrivé à la porte de service, bondit dans l'escalier conduisant aux loges des artistes.

La fumée était encore plus épaisse de ce côté.

Un bec de gaz, resté allumé, trouait à peine d'une clarté jaune la densité blafarde de cette blancheur cotonneuse qui remplissait peu à peu toute la longueur des couloirs. Des ombres couraient çà et là, éperdues, sans répondre aux interpellations désespérées d'Antonin, sans les enten-

dre.

Il n'avait jamais passé le seuil qui sépare la salle de la scène, il ne connaissait pas les êtres. Il frappa à la première porte, la poussa violemment sans attendre, et entra.

En ce moment, une femme traversait le couloir, affolée.

« Au secours! cria-t-elle, au secours! madame se trouve mal!

— Qui?... la Linda? interrogea anxieusement Antonin.

— Oui! oui! Le docteur! où est le docteur!

— Sa loge?... indiquez-moi sa loge!

Mais la femme avait disparu déjà dans la fumée qui montait toujours plus dense.

Tout à coup le gaz s'éteignit.

Antonin se trouva plongé dans une obscurité lourde où croissait une chaleur âpre.

Il cherchait à tâtons, frappant des mains le mur et appelant d'une voix forte:

« Madame! Madame Linda! où êtes-vous! »

Personne ne répondit.

Il recommença à errer, redoublant ses cris, cognant avec rage aux portes qu'il rencontrait.

Un instant il crut percevoir un gémissement faible.

Il chercha dans sa poche, et y trouva une boîte d'allumettes-bougies et en alluma une.

A quelques pas de lui, une porte était ouverte. Il s'y précipita.

La Linda, pâle, à demi évanouie, gisait sur le tapis.

L'allumette qui guidait Antonin s'éteignit entre ses doigts. Il en prit une autre et, machinalement, essaya de rallumer le gaz dans la loge de la diva,

juges en grand costume d'archevêque, avec le ruban de la Légion d'honneur.

Il se rendra au palais de justice dans une voiture du cardinal Richard, accompagné seulement de son avocat, M^e Boissard.

Les scandales de Châlons

A la suite des scandales de Châlons, le capitaine en second Lefèvre, le lieutenant Putz et le sous-lieutenant Deville, du 1^{er} régiment de chasseurs, ont été mis en réforme.

Conseil municipal de Paris

Le conseil municipal de Paris a voté la somme de 10,000 fr. en faveur des familles des grévistes du Nord et du Pas-de-Calais.

Le nouveau cabinet espagnol

Madrid, 23 novembre.

Le cabinet est ainsi composé :

Présidence, M. Canovas ; Intérieur, M. El-duyayen ; affaires étrangères, duc de Tetuan ; guerre, général Alzearraga ; marine, M. Amiral Montojo ; travaux publics, M. Linarès Rivas ; finances, M. Concha Casteneda ; colonies, M. Romero Robledo ; justice, M. Villaverde.

Les événements du Brésil

New-York, 22 novembre.

Une dépêche de Montevideo au *New-York Herald*, dit que les généraux envoyés à Rio-Grande pour réprimer l'insurrection sont revenus à Rio-de-Janeiro disant que les fortifications établies à l'entrée de la baie de Porto-Allegre rendent impossible le débarquement des troupes.

D'autre part, on annonce que le général Allistan a quitté Rio à la tête de forces importantes allant à la province de Rio-Grande afin de livrer bataille aux insurgés.

On assure que les Etats de Bahia et de Pernambuco équipent des volontaires pour prendre part à l'insurrection et qu'il existe un mouvement en faveur de la fondation d'une nouvelle république du Brésil septentrional.

Suivant des nouvelles de Rio-de-Janeiro, l'armée du maréchal de Fonseca serait recrutée de gens sans aveu, parmi lesquels de nombreux Allemands et Italiens.

Les Allemands à Zanzibar

Les nouvelles de Zanzibar nous apprennent que les échecs des Allemands ont eu un grand retentissement dans l'intérieur de l'Afrique, exerçant une très fâcheuse influence, car ils excitent beaucoup les musulmans et les marchands d'esclaves dont la haine pour les Européens grandit.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Obsèques de M. le d^r Ausset

Les obsèques de M. le docteur Ausset, père, ont eu lieu hier matin. La nouvelle de la mort avait jeté le deuil dans toute la population ; les funérailles ont été une manifestation grandiose, en faveur de l'homme

de bien qui avait consacré sa vie au soulagement de ses semblables.

Jamais cérémonie funèbre plus imposante, plus émouvante ; la levée du corps a été faite à 10 heures par M. l'archiprêtre de Cahors ; un piquet du 7^e de ligne rendait les honneurs militaires au chevalier de la Légion d'honneur.

Le cercueil disparaissait sous les couronnes ; tous les couvents, toutes les associations philanthropiques, les pensionnats, les orphelinats précédaient le char dont les cordons étaient tenus par MM. de Valon, ancien député, le docteur Relhié, Mayzen, avocat, Izarn, ancien vice-président du tribunal civil.

De magnifiques couronnes précédant le cercueil, étaient portées par les enfants de l'hospice, les employés du chemin de fer dont M. Ausset était médecin, les serviteurs de la maison.

Le deuil était conduit par M. le docteur Daniel Ausset, fils, assisté de M. le docteur Caviolle, par MM. Frézouls, Crudy, Depeyre, beau-frère, neveu et cousin du défunt.

Suivait tout Cahors, sans distinction de classes ni de rang et toutes les campagnes environnantes, désireux de donner au regretté docteur et à sa famille, un éclatant témoignage de sympathie.

La cathédrale ne pouvait contenir la foule attristée. Mgr Grimardias, qui avait tenu à administrer lui-même les derniers sacrements au docteur Ausset, assistait à la cérémonie funèbre. L'absoute a été donnée par M. l'archiprêtre.

Sur le bord de la tombe, M. Relhié, président de l'association médicale du Lot, se faisant l'interprète de ses concitoyens, a dit le dernier adieu au confrère vénéré.

Il est impossible de rendre l'effet produit par ces simples et magnifiques paroles, inspirées par le cœur et qui ont mis le comble à l'émotion de l'assistance.

Nous sommes heureux de les reproduire, car dans cette imposante et triste cérémonie, elles resteront comme l'expression la plus élevée et la plus éloquente du sentiment populaire, à l'égard de l'homme excellent dont le souvenir vivra dans notre ville.

Discours de M. Relhié

Le corps médical vient d'être douloureusement frappé. — Je viens, en son nom, adresser un suprême adieu à notre doyen vénéré, à celui qui fut pour nous un ami, un conseiller et un guide, et qui nous laisse le bel exemple d'une vie consacrée tout entière au travail et au devoir en même temps qu'un parfait modèle de dignité et d'honneur professionnels.

Depuis l'époque de ses débuts jusqu'à son dernier jour, le docteur Ausset s'est toujours soumis, avec un dévouement et une activité

infatigables, aux exigences multiples et impérieuses de notre profession.

Dans sa longue et vaste pratique, son ardeur ne s'est pas un seul instant ralentie, et, jusqu'au moment suprême, il a conservé la lucidité de son jugement, sa grande énergie morale et cette pleine possession de soi qui caractérisent le vrai médecin.

Ces dons précieux, fécondés par une intelligence active et une curiosité de savoir toujours en éveil, avaient fait de lui un praticien éminent très recherché d'une clientèle nombreuse qui lui donnait, avec sa confiance, son estime et son affection.

Aussi la mort du docteur Ausset n'est pas seulement un deuil pour la famille médicale ; la population tout entière est associée à nos regrets ; elle déplore avec nous la perte de cet homme généreux et bon, si bienveillant et si simple, dont l'existence a été si bien remplie et dont chaque jour a été marqué par une œuvre utile ou quelque service rendu.

Certes, les qualités aimables et rares dont il était orné devaient lui attirer toutes les sympathies !

Pourrait-on oublier sa douceur exquise, son affabilité, son désintéressement, sa pitié pour les malheureux et les pauvres à qui il prodiguait ses soins avec autant d'empressement et d'exactitude qu'il pouvait le faire à l'égard de ses plus riches clients ?

Aussi la reconnaissance publique l'avait-elle entouré d'un respect et d'une considération qui lui donnaient dans le corps médical du département une situation exceptionnelle.

Ces témoignages de l'estime générale étaient bien faits pour toucher le cœur de notre regretté confrère, mais ce qu'il prisait le plus, c'était le jugement libre et raisonné de ses pairs, car il savait que la faveur publique n'est conquise par le médecin, d'une manière définitive et sûre, qu'à la condition d'être ratifiée par les témoins journaliers et les juges compétents de ses actions. Mais le docteur Ausset pouvait livrer sans crainte sa vie médicale tout entière à l'appréciation de ses confrères.

Pour les qualités extérieures, celles qui font du médecin l'ami, le consolateur, l'espérance vivante du malade, il était vraiment sans pareil.

Dans la pratique ordinaire, sa longue expérience, constamment rajeunie par son esprit critique et chercheur, lui permettait d'établir avec rapidité et certitude la nature, les causes de la maladie et d'en instituer le traitement avec une magistrale sûreté qui ne laissait rien à l'imprévu ou au hasard.

Rempli de bienveillance pour ses jeunes confrères, il était toujours prêt à leur venir en aide et à les soutenir de ses conseils et de son autorité. Lorsque a été fondée notre association, il a tenu à se joindre à nous et à nous donner son appui en acceptant la présidence d'honneur que nous avons été si heureux de lui décerner. Il se plaisait à assister à nos réunions fraternelles où c'était une joie pour tous de l'accueillir et de le fêter.

Il avait le culte et le respect de sa profession, et dans sa longue et laborieuse carrière, il a toujours été fidèle à ce double sentiment. Il a été, on peut le dire, un médecin accompli.

Tel était l'homme que nous avons perdu. Mais son souvenir ne périra pas, et il vivra

coups plus que sur l'aide de son savoir. Il ressentait une grande affection pour Rosa qu'il avait vu naître et ce serait le couronnement bien doux de sa carrière s'il était assez heureux pour rendre la vie et la santé à sa petite amie.

M. Dornach l'accueillit avec sympathie, mais écouta ses propositions sans beaucoup de confiance. Cependant, l'accent convaincu du vieux praticien finit par le toucher ; il le conduisit lui-même au chevet de la malade et l'y laissa en compagnie de Mme Dornach et de la mère Fanfare, pour retourner au salon où l'attendait un second visiteur. C'était le général Douvrillé, chez qui un dramatique événement avait eu lieu le matin même.

Il était dans son cabinet du Boulevard Saint-Germain quand, tout à coup, il vit entrer Zita, la mulâtresse dans un état d'agitation extrême.

— Maître, lui dit-elle, sans lui laisser le temps de l'interroger, j'ai un aveu terrible à vous faire.

— De quoi s'agit-il ? s'écria le général effrayé par ce début.

Elle courba la tête et poursuivit : — Je suis une misérable créature ! J'ai commis un acte infâme et j'ai été assez vile pour accuser une innocente. C'est moi qui ai dérobé le dossier dans ce cartonnier, c'est moi qui l'ai caché dans la chambre de la gouvernante !

— Vous, Zita ! interrompit le général abasourdi, vous vous êtes rendue coupable de cette lâcheté ! Pour quelle raison avez-vous risqué de perdre cette pauvre enfant ?

— J'ai voulu la faire chasser parce que celui que j'aimais avait tenté de m'abandonner pour elle, mais j'ai appris depuis qu'elle ignorait les sentiments de cet homme. Je n'ai plus aucune

longtemps dans la mémoire de ses compatriotes.

D'ailleurs, le docteur Ausset ne disparaît pas tout entier. Il a eu le bonheur de voir s'élever à côté de lui et grandir sous son égide un héritier bien digne de lui succéder, un fils, qui est brillamment entré dans la carrière, et qui continuera avec éclat la tradition paternelle.

Qu'il reçoive ici l'expression de notre cordiale confraternité, et puissent, lui et sa famille, si cruellement éprouvés, trouver dans les témoignages de sympathie qui les entourent un adoucissement à leur douleur.

CONSEIL DE PRÉFECTURE

Dans sa dernière séance, le conseil de préfecture a rendu sa décision sur la question en litige entre la commune de Cahors et l'administration des chemins de fer, au sujet du passage à niveau de la rue Saint-Géry.

On se rappelle que les ingénieurs de l'Etat réclamaient 5,000 fr. à titre d'indemnité pour cette construction.

La ville refuse de payer en motivant que ce passage n'a pas été porté à la largeur prévue.

Le conseil de préfecture a débouté les ingénieurs de leurs prétentions.

BACCALAURÉATS

Sont définitivement reçus :

Baccalauréat ès-lettres (2^e partie). — MM. Dardenne, Brugalières, Cazaly, Capmas, de Belcours.

Baccalauréat ès-lettres (1^{re} partie). — MM. Alazard, Vialard, Maurel.

Baccalauréat ès-sciences restreint. — MM. Lambeuf, mention bien ; Vaissié, Cavané, Dardenne.

Nous apprenons aussi avec plaisir le succès au baccalauréat de philosophie du jeune Hilaire Combarieu, fils de M. le général Combarieu.

LES INSPECTEURS DU TRAVAIL DES ENFANTS

Samedi soir, à la préfecture, s'est réunie la commission chargée de la surveillance des enfants mineurs employés dans l'industrie.

M. Berget, ingénieur en chef du département, a été nommé président, et M. Triaire, inspecteur primaire, secrétaire.

La surveillance des établissements industriels a été répartie, ainsi qu'il suit :

M. Berget la partie du canton nord de Cahors, comprise entre le Boulevard Gambetta et la rue de l'Hôtel-de-ville ;

M. Relhié, la partie correspondante du canton sud ; Boulevard Gambetta, le faubourg Saint-Georges, le pont Valentré et la gare ;

M. Cayla, la vallée du Lot, en amont de Cahors ;

M. Triaire, tout le reste de l'arrondissement.

INSPECTION ACADÉMIQUE

M. Marty, pourvu du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique, instituteur-adjoint à Cajarc, est délégué dans les fonctions de commis-auxiliaire de l'inspection académique du Lot, en remplacement de M. Monteils, nommé commis principal à la même résidence.

UNION DES FEMMES DE FRANCE

La séance de l'Union des Femmes de France, pour l'élection d'une présidente en remplacement de M^{me} Dardenne, a eu lieu dimanche, sous la prési-

raison de haïr Mlle Rosa et je viens, en m'accusant, vous prie de lui accorder la réparation qui lui est due.

Le général Douvrillé respira. Si, au fond de cette aventure mystérieuse du dossier, il n'y avait qu'une vengeance inspirée par une jalousie féminine, il se sentait délivré de l'angoisse patriotique qu'il avait éprouvée, croyant à une trahison.

Il voulut en avoir le cœur net.

— Puisque vous avez le courage de confesser votre faute, dit-il d'une voix tremblante, il faut aller jusqu'au bout. Je veux savoir si ce dossier n'a pas quitté ma maison, si aucun œil étranger n'a pu parcourir les pièces qu'il contenait...

Il espérait que Zita protesterait avec indignation, mais elle demeura muette, écrasée sous la honte plus encore que par la crainte du châtement. Exaspéré par cet aveu silencieux, le général s'élança vers une panoplie accrochée au mur, s'empara d'une épée et, d'un bond, revint sur la servante, larme levée.

— Traïtresse infâme ! s'écria-t-il, tu vas mourir !

Elle ne recula pas, et présenta courageusement sa poitrine :

— Frappez, dit-elle, j'ai mérité la mort !

Étonné par cette intrépidité à laquelle il ne s'attendait pas, le général baissa son épée.

Un instant de réflexion, court comme un éclair lui suffit pour comprendre qu'il serait indigne de lui de frapper une femme, fût-elle la dernière des créatures.

(A suivre.) A. SIRVEN ET A. SIÉGEL.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 72

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE
A PARIS

XVII

MOURANTE !...

Le désespoir de Mme Stemmlé était effroyable. — Qu'ai-je donc fait au bon Dieu, disait-elle avec rage, pour qu'il me la retire si vite après me l'avoir fait retrouver ! Était-ce la peine de la mettre sur mon chemin, de me permettre de l'apprécier et de l'aimer pour l'enlever ainsi, tout à coup, en pleine santé ?... Elle aurait vécu de longues années encore sans le brigand qui l'a frappée ! J'avais espéré qu'elle me fermerait les yeux et c'est moi, dont les balles prussiennes n'ont pas voulu, moi, dont la peau coriace a résisté à la misère et à la faim, moi, la pauvre vieille qui survivrais à une enfant si belle, si jeune !... Et elle part au moment où nous étions heureuses, où son fiancé allait revenir, couvert de gloire, où la providence allait lui faire oublier d'un seul coup tous ses malheurs immérités !... Et l'on prétend qu'il y a une justice là-haut !... Allous

donc !

La brave femme montrait le poing au ciel avec fureur. Mme Dornach essayait en vain de calmer son exaltation et de lui rendre un peu d'espérance. L'ancienne cantinière voyait bien que sa nièce mourait tout doucement.

La pauvre Rosa ne pouvait plus parler, elle ne pouvait même plus écouter la moindre conversation, son cerveau était anémié comme son corps. Le regard triste et profond de ses grands yeux restait seul vivant dans sa jolte figure amaigrie, et ce regard plein d'une mélancolie désespérée, reflétait parfois la terreur de la fin prochaine.

Les choses étaient en ce déplorable état quand, un jour, à quelques minutes d'intervalle, deux visiteurs inattendus se firent annoncer chez M. Dornach.

Le premier, le docteur Schayé, que nous avons entrevu au début de cette histoire était on s'en souvient, un vieil ami de Jean-Baptiste Herz ; il avait prolongé tant qu'il avait pu l'existence du père et il venait tenter d'arracher la fille à la mort.

Il avait appris ce qui s'était passé. La victime était condamnée, disait-on. Il prit le train pour Paris dans la ferme intention de lutter encore, pensant que l'amitié serait victorieuse là où la science se déclarait impuissante.

L'excellent homme avait une valeur professionnelle de beaucoup supérieure à son humble situation de médecin de campagne, mais sa modestie égalait ses talents. Il n'aurait pas eu l'orgueilleuse prétention de réussir dans un cas où les princes de la science avaient échoué, s'il n'avait pas compté sur les inspirations de son cœur beau-

dence de M^{me} Relhié, dans une salle de la Mairie. M^{me} V^o Martin a été nommée présidente à l'unanimité.

LA RÉFORME DU BACCALURÉAT

Le ministre de l'instruction publique vient de prendre, concernant les parties communes aux différentes épreuves des baccalauréats, des dispositions importantes :

« Un bachelier de l'enseignement secondaire spécial est dispensé de la partie scientifique du baccalauréat ès-lettres.

« Un candidat au baccalauréat ès-sciences complet, pourvu de la première partie (rhetorique) du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique est dispensé de la version latine à l'écrit. Il ne sera interrogé à l'oral que sur l'histoire contemporaine et la philosophie. Un candidat au baccalauréat ès-sciences restreint est également dispensé de la partie littéraire de ce grade, s'il est pourvu de la première partie (rhetorique) du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique.

« Un candidat au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique, 1^{re} partie (rhetorique), pourvu du diplôme de bachelier ès-sciences restreint, n'est pas dispensé de l'interrogation de mathématiques, mais un candidat à ces mêmes épreuves est dispensé de cette interrogation, s'il justifie du titre de bachelier ès-sciences complet ou de celui de bachelier de l'enseignement secondaire spécial.

« A la première série de la deuxième partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique, un bachelier ès-sciences complet ne subira que l'interrogation de l'histoire naturelle; il sera dispensé de la totalité des épreuves scientifiques à cette même série. »

Il en est de même du bachelier ès-sciences restreint.

« Il pourra survenir qu'un candidat pourvu du diplôme de bachelier ès-lettres veuille se présenter à la deuxième série du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique, lettres, mathématiques. Dans ce cas, il sera dispensé de toute la partie littéraire des épreuves. »

NOUVEAU CHEF ORPHÉONISTE

Samedi soir, les membres de notre société orphéonique avaient à désigner un orphéoniste-chef en remplacement de M. Pezet, qui a donné sa démission.

M. Boyer Pierre, a été élu.
M. Fraicheville, est élu archiviste.

Le Congrès ouvrier

Comme nous l'avions annoncé, le Congrès de la Fédération des travailleurs de Cahors a eu lieu dimanche à 2 heures de l'après-midi, dans une salle de la mairie.

A l'ouverture de la séance, M. le secrétaire du Comité central propose de nommer un président en remplacement de M. Brunet qui ne peut faire partie de la Fédération, étant patron.

M. Fort est nommé président.
Le principe de la fédération des syndicats est mis aux voix et adopté.

Le Congrès émet les vœux suivants :
1^o Que les travaux communaux soient exécutés par des ouvriers cadurciens ;
2^o Que la commune accorde aux syndicats ouvriers une bourse du travail.

Le Banquet

Le banquet a eu lieu à 6 heures à l'hôtel Soulié (dit Margoutelle).

Le dîner commence sous la présidence honoraire de M. Brunet et de M. Fort, président.

Au dessert, le représentant de l'Alliance porte un toast à la fédération.
Le secrétaire du Comité central, dans un discours fort goûté, remercie la presse d'avoir bien voulu assister à cette réunion de travailleurs. Il fait l'éloge du président honoraire M. Brunet. Il boit à la République et à l'entente internationale des travailleurs.

M. Montaudié, porte un toast à M. Talou, député, et à M. Costes maire de Cahors.
Le représentant de l'Alliance boit aux organisateurs de cette soirée.

Sur la demande du correspondant de la Dépêche, la *Marseillaise* est chantée par toute l'assemblée.

M. Luc, demande qu'une collecte soit faite en faveur des grévistes du Pas-de-Calais. Cette demande est couverte d'applaudissements.

La collecte produit la somme de 15 fr. 05 qui est déposée entre les mains du trésorier du Comité central.

La presse, a regu au milieu de cette réunion d'ouvriers, le meilleur accueil ; aussi, c'est avec nos collègues de l'Alliance, de la Dépêche, de la France et de la Petite Gironde, que nous les remercions de l'agréable soirée qu'il nous ont fait passer.

Nous manquerions aussi à notre devoir, en ne remerciant pas M. Soulié de l'excellent menu qu'il nous a offert.

Après une visite au café de la Comédie et au café du Progrès, on se sépare en se donnant rendez-vous pour le 6 juin prochain, anniversaire de la fondation de la Fédération. H. C.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 9 novembre 1891

Présidence de M. de Laroussilhe, directeur semestriel et adopté.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
M. le secrétaire général dépose les publications reçues. Il signale dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Brive* (tome XIII. — 3^e livraison), une remarquable étude de M. L. de Verrières sur l'Incendie du château des Maniols; cette étude est surtout très intéressante pour les familles du Quercy qui y sont citées et dont les principales sont les familles Dufau, d'Amadou, de Linars, du Bousquet, de Lachan, de Valon, etc...

Il signale également dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (XI^e vol. — 6^e Livraison) une notice sur Jean-Louis Cayx, chanoine régulier de la congrégation de Chancelade, prieur curé de Neux, auteur des *Psaumes pénitentiels et des psaumes gradués en latin et en français* qu'il a publiés à Cahors où il s'était retiré, au grand séminaire.

Dans le bulletin de la *Société scientifique et archéologique de Brive* (Tome XIII. — 3^e Livraison), M. le secrétaire général signale le récit d'une ascension dans le ballon le *Sirius*, par M. Beynié, et qui eut lieu entre Brive et Cahors.

M. Greil dépose au nom de l'auteur et à titre d'hommage à la Société, un volume géographique et historique de M. Champeval dont le titre est *de Brive à Cahors*.

La Société remercie M. Champeval de son gracieux hommage.

M. de Laroussilhe annonce à la Société que M. le Ministre de l'Instruction publique a souscrit à 50 exemplaires de l'*Histoire du Quercy* de G. Lacoste.

M. l'abbé Gary lit un article nécrologique aussi intéressant que complet sur M. de Pradelle, membre de la Société, mort à Paris le 22 mars 1891. Cet article doit être inséré dans le prochain fascicule du *Bulletin*.

M. Girma fait don à la Société de plusieurs fascicules des tomes IX, XI, XIII et XV du *Bulletin*.

MM. Gaida et Sarrège Ruben, présents à la précédente séance, sont élus membres correspondants; M. Lafon est élu membre résident.

Le Président, Le Secrétaire,
DE LAROUSSILHE. J. BLANC.

Livernon

La présence des loups est encore signalée sur différents points de l'arrondissement de Figeac, et principalement à Quissac, canton de Livernon. Ces animaux auraient émigré, à la suite de la canonnade des manœuvres d'automne, des vastes forêts situées entre la Haute-Vienne et la Corrèze entre Saint-Yreix, Lubersac, Pompadour. L'administration vient de prescrire une enquête à tous les commandants de brigade de gendarmerie sur les ravages occasionnés.

Le crime du Vigan

Nous avons déjà annoncé le crime dont le hameau de Las Garrigues a été le théâtre. Nous donnons aujourd'hui les renseignements suivants que nous lisons dans le *Gourdonnais* :

Dans ce hameau de Las Garrigues habitaient le sieur Fourastier, vieillard de 65 ans environ, et son fils, Elie, célibataire endurci qui avait passé la quarantaine. Leurs goûts et leurs habitudes différaient complètement. Le père avait une tendance à être prodigue, et le fils, au contraire, était d'une avarice extrême; aussi le plus petit fait relatif à des questions d'intérêt devenait-il sujet à discussion. Il y a quelques jours, le père demandait de la soupe à son fils et celui-ci répondait qu'il était fatigué de cette vie, voulait l'envoyer se louer et le menaçait enfin de lui faire manger une fois pour toutes la soupe froide. Les voisins qui avaient entendu et qui avaient vu peu de temps auparavant Elie Fourastier poursuivre son père à coups de pied et à coups de pierres, avaient le pressentiment qu'un drame était prochain. Ils ne furent pas surpris d'apprendre que le vieux Fourastier avait été trouvé mort dans son grenier.

Que s'était-il donc passé dans cette maison des Garrigues ? Elie Fourastier raconte que depuis quelques temps il couchait à la grange tandis que son père demeurait seul, la nuit, dans la maison.

Vendredi de la semaine dernière, il se leva à son heure habituelle et alla voir si son père était sorti. Etant dans la pièce du rez-de-chaussée, il entendit bientôt le bruit de gouttes tombant sur un meuble. Il ne s'inquiéta pas tout d'abord de cette constatation, car il savait la toiture en mauvais état, et il avait plu. Mais s'étant approché du buffet, il vit que c'était du sang. Il monta donc précipitamment au grenier où il trouva son père mort au pied d'une échelle. Le cadavre tenait encore de sa main gauche le barreau inférieur de cette échelle et la tête était appuyée sur des morceaux de jong, les jambes étaient repliées. Elie Fourastier eut, dit-il, un moment d'indécision. Il ne savait que faire. Enfin il se rendit auprès du maire du Vigan, qui le chargea d'aller porter une lettre à M. le procureur de la République.

En arrivant à Gourdon, Fourastier fit à la gendarmerie un tel récit de ses constatations, que le brigadier eut un doute sur leur sincérité et se rendit à Las Garrigues. A ce moment le corps de Fourastier n'était pas encore refroidi.

M. le procureur de la République conçut aussi des soupçons sur la nature de la mort qui lui était signalée et prescrivit une enquête immédiate.

Le docteur Larroque fut requis de se transporter au Vigan et cet honorable médecin, après un examen attentif de l'état du cadavre, acquit la conviction que la mort ne pouvait être, ainsi que le prétendait Elie Fourastier, due à une chute faite du haut de l'échelle. Toutefois, il crut, devoir, pour mieux asseoir sa conviction, recourir à une autopsie. Au résultat des opérations auxquelles il a procédé, M. le docteur n'a pas hésité à affirmer que la mort de Fourastier ne peut être attribuée à un accident et qu'elle est due à une main criminelle. En effet, parmi les blessures constatées, il en est deux, l'une du côté droit du front, l'autre dans la région de la tempe gauche, qui ne laissent par leur gravité, aucun doute sur la nature de la mort.

Fourastier semble avoir compris que le premier système qu'il avait indiqué n'a guère de chances d'être accueilli, car il a dit depuis, qu'il avait trouvé la porte de sa maison entrouverte et qu'un étranger aurait pu s'introduire chez son père pour le voler et l'aurait tué pour mieux pouvoir s'emparer de son argent.

Cette seconde version n'est assurément pas plus admissible que la première et l'instruction la démentira certainement. Mais pourra-t-elle bien établir dans quelles circonstances et à la suite de quels faits Fourastier père a été frappé ? Espérons-le.

AGRICULTURE

Parler de la vigne et du vin, c'est traiter un sujet qui intéresse tous les lecteurs.

La vigne est un arbre divin,
La vigne est la mère du vin.

Cet arbre divin, en guise d'ambrosie, se nourrit de potasse, et cette ambrosie potassique lui plaît davantage quand elle est accomodée sous forme de carbonate.

Respectons donc ses vénérables goûts. Il convient, d'après les expériences scientifiques faites par M. Georges Ville de s'arrêter à l'*engrais incomplet* n° 6 K, pour la nourriture de la vigne. Nous en avons déjà la formule, mais il est bon de renouveler le souvenir de ces choses-là. La voici :

Superphosphate de chaux à 15 0/0..... 400 k.
Carbonate de potasse raffiné à 90 0/0..... 200
Sulfate de chaux..... 400

Total (à l'hectare)..... 1.000 k.

Cet engrais ne renferme point d'azote, parce que la vigne en aspire suffisamment par ses feuilles dans l'air avec l'oxygène et l'hydrogène, les trois éléments qui forment le sucre et l'acide tartrique du raisin.

En revanche, vous trouvez dans ce brouet dont la vigne se délecte, beaucoup de potasse, l'aliment préféré dont elle est gourmande.

Or, savez-vous combien M. Georges Ville avec l'emploi de son engrais incomplet a fait rendre à ses vignes de Vincennes, en son champ d'expériences ?

180 hectolitres de vin par hectare.
Je doute qu'en 1855, 1834, et même en 1847 où il y avait une si grande abondance — de mauvais vin d'ailleurs, — que les futailles manquent, on ait récolté jamais 180 hectolitres à l'hectare, 180 litres — presque une pièce — à l'are.

L'expérience a confirmé ces résultats aux quatre coins de la France. Partout, sauf deux essais infructueux dans les Vosges et en Loir-en-Cher, — dont l'insuccès peut être dû ou à la mauvaise qualité des engrais chimiques, ou à l'inhabileté des vigneron — partout l'engrais incomplet n° 6 K, a enfanté de vraies merveilles. Il peut se faire aussi que la première ou les premières années, l'effet désiré ne se produise point. Si vos engrais ne pénètrent pas jusqu'à la racine, si la terre demeure mal cultivée, lourde, imperméable, couverte de mauvaises herbes, il ne faut pas s'en prendre à la vigne ni aux engrais chimiques, mais à l'incurie particulière. C'est une grande science aussi que de savoir observer et attendre, moindre pourtant que celle de savoir commencer.

Allons, vigneron malheureux et découragé, au lieu d'arracher toutes vos vignes, à l'œuvre, en route et courage ! Essayez sur un petit rayon, si vous voulez, mais pour l'amour de Dieu et de la vigne essayez quelque chose !

Le moment d'ailleurs est venu : c'est en novembre surtout, et en décembre qu'il faut fumer ses vignes, au plus tard en janvier et février. Mais l'automne est préférable.

Voici comment vous vous y prenez, d'après M. Georges Ville.

Vous savez qu'il faut 1000 kilos d'engrais par hectare, soit 10 kil. par are. Dans un are vous avez tant de pieds ; divisez les dix kil. par le nombre de pieds et vous aurez la dose approximative pour chaque pied de vigne.

Autour de chaque cep alors creusez une petite cuvette, répandez dans cette cuvette la quantité

d'engrais déterminée, et recouvrez avec la terre du déblai.

Même traitement pour les arbres fruitiers qui vivent aussi de potasse, et même engrais. Creusez autour de l'arbre une fosse circulaire de 1 m. 50 de diamètre et répandez de 3 à 500 grammes d'engrais incomplet suivant la grosseur de l'arbre. Ensuite, afin que cet engrais pénètre bien jusqu'aux racines, fichez cinq ou six piquets de 50 à 60 centimètres ça et là dans la cuvette. L'engrais descendra sur les racines, par ces sortes de drains, même à travers les terres les plus imperméables, grâce à l'action de la pluie. Enfin recouvrez le tout.

Pour les rosiers, 80 ou tout au plus 100 grammes suffiront par pied, car il ne faut pourtant pas les faire mourir de pléthore.

La pomme de terre qui est également avide de potasse demande 25 grammes par mètre carré, pour quatre trous.

Alors vos rosiers porteront des fleurs deux fois plus grosses et plus belles, et vous pouvez récolter jusqu'à 300 kilogrammes de pommes de terre en un are.

D'ailleurs, faites l'expérience vous-mêmes en deux carrés de pommes de terre, l'un cultivé suivant la vieille méthode, l'autre avec des engrais chimiques. Comparez et concluez.

Mais au moins essayez. La culture intensive est la culture de l'avenir. Il faut l'appliquer, ou nous ruiner. Ou bien s'enrichir, ou végéter, ou mourir de faim. Choisissez !

ÉTUDE

de M^e Auguste MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n° 10.

EXTRAIT

D'UNE

demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors en date du dix-neuf novembre courant, et par exploit de M^e Contou, huissier à Cahors, en date du vingt-un novembre aussi courant, la dame Marie Fournié, sans profession, épouse de monsieur Jean-Pierre Ruamps, propriétaire avec lequel elle est domiciliée de droit à Benoy, commune de Montpezat, mais demeurant de fait au Bournaguet, commune de Trespoux et Rassiels réunis, a formé contre son dit mari une demande en séparation de biens, et elle a constitué M^e Auguste Mazières pour son avoué près le Tribunal civil de Cahors.

Fait à Cahors, le vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-onze.

L'avoué poursuivant,
Signé : MAZIÈRES.

RECOMMANDÉ AUX ARTISTES

Recommandons aux artistes et aux amateurs de dessins et gravures, le dernier numéro du *Courrier Français*, qui contient de remarquables dessins de Willette, Heiàbrinck, Forain, Louis Legrand, etc., ainsi que des poésies de Raoul Ponchon, le gai poète récemment condamné par le tribunal de la Seine, pour une de ces rabelaisiennes gazettes rimées qu'il publie chaque semaine dans le *Courrier Français*. Le numéro : 40 centimes, gares et librairies. Abonnement : Six mois, 10 francs contre mandat. Ecrire au directeur, M. Jules Roques, 14, rue Séguier, à Paris.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.

BULLETIN FINANCIER

du 23 novembre 1891

La semaine ne commence pas bien. Les boursiers tentent encore d'écraser les cours et ne veulent pas abandonner la partie, malgré les achats du comptant.

Ce sont toujours les marchés étrangers qui viennent peser sur nous. Berlin est, dit-on, gros vendeur et il faut s'attendre à ce qu'il nous envoie des cours en baisse jusqu'à la liquidation. On a débuté comme samedi pour finir faible en clôture.

Le 3 0/0 recule de 94.82 à 94.52, le nouveau fait 93.52.

Les actions de nos grandes sociétés de crédit sont un peu moins fermes. Le Foncier cote 1200.

La Banque de Paris fait 680 le Crédit Lyonnais finit à 765.

Les fonds étrangers redevennent mauvais l'Italien ne pouvait échapper au recul général.

Sur la formation du nouveau cabinet Espagnol, la rente Extérieure d'Espagne reste ferme à 64.

En Banque, les valeurs de cuivre sont mauvaises. L'action champ d'or se négocie à 105.

L'INFLUENZA A CAHORS

Une nouvelle terrible nous arrive ! L'influenza qui, il y a huit jours seulement, sévissait en Allemagne, à Berlin, et notamment dans la province de Posen, avec la plus grande violence, l'influenza a gagné la France et semble vouloir, comme il y a quelques années s'étendre sur l'Europe entière ! Les dernières nouvelles sont terribles ; en trois jours, l'influenza a gagné dix départements. Signalée le 18 novembre à Bordeaux, elle s'est en 48 heures étendue aux départements du Lot, Lot-et-Garonne, Charente, Charente-Inférieure, Loire-Inférieure, Haute-Vienne et l'Ille-et-Vilaine, sévissant aussi bien dans les campagnes que dans les villes telles que : La Rochelle, Agen, Châteaubriant, Rennes, Angoulême, Limoges, Nantes, etc. Dans cette dernière ville, la mortalité a presque doublé ; à Angoulême, il n'est pas de maisons où l'on ne compte au moins un malade.

Si l'on n'y prend garde, d'ici quelques jours, l'influenza aura gagné toute la France, faisant des centaines de mille de victimes comme il y a deux ans.

Signe caractéristique, presque partout l'épidémie affecte la forme bronchique la plus dangereuse. Il s'agit donc avant tout de se préserver les bronches des brouillards, du froid et de l'air humide extérieur, car un rhume, une simple toux suffisent à déterminer l'influenza. Les moyens pratiques et hygiéniques à employer, tout le monde les connaît : se tenir chaudement, et ne faire aucun excès, puis, toutes les fois que l'on sort, sucer tout simplement une pastille Géraudel, dont les vapeurs balsamiques du goudron réduit à l'état de buée par la chaleur buccale se mélangeant à la salive, viennent tapisser pour ainsi dire les muqueuses de la gorge et pénétrant ensuite jusqu'aux bronches et aux poumons, les mettent à l'abri de tous les inconvénients de l'air extérieur. Cette préservation de rhume supprime également les bronchites, laryngites et l'influenza qui en est la conséquence.

Si ces précautions étaient négligées, qu'une toux, un rhume se soient déclarés, l'effet en sera atténué en suçant régulièrement des pastilles Géraudel ; elles calment et arrêtent instantanément la toux la plus violente.

En terminant, un conseil : Lors de la dernière épidémie, l'affolement fut tel que les pharmaciens manquèrent de pastilles Géraudel. N'attendez donc pas jusque-là pour vous précautionner d'un étui du prix de 1 fr. 50 et, dans le cas où votre pharmacien n'en aurait déjà plus, adressez-vous

aussitôt à l'inventeur, M. Géraudel, à Sainte-Ménéhould (Marne), qui sur votre demande vous adressera gratis et franco 6 pastilles échantillon à titre d'essai.

Et maintenant que vous voilà averti, cher lecteur, que Dieu et Géraudel vous préservent de l'influenza.

Docteur SEUQOR.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35^e années. — Sommaire du numéro du 21 novembre 1891 : — Gravures : — Les effets de la tempête du 11 novembre : La barque 231, en péril à Honfleur. — L'artillerie anglaise portant secours à un trois-mâts français à Soudgate. — Effondrement du panorama de Jeanne d'Arc à Rouen. — Théâtre : Mlle Inxerizzi, dans le « Collier de Saphirs ». — M. Pierre Lafitte, le directeur des positivistes. — Beaux-Arts : La Charmeuse, tableau de M. Daux. — Science amusante : Les bulles de savon inflammables.

Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété, par G. Lenôtre : Les chats historiques. — Musique, par A. Boisard. — Théâtre, par Lemaire. — Mondains et mondaines, par Etincelle. — Nouvelle : Un Homme fort, par Victor Fournel. — Nos gravures. — Eches, par Rosenthal. — Sport, récréations, rébus, etc.

En supplément, se trouve la suite du roman de M. Gustave Toudouze : Le vertige de l'inconu, illustré en couleur par M. Marold. Le numéro 50 centimes.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A. PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille ; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les

patrons en grande nature de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées ; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison ; orner leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage ; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles ; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES MODELES
OFFICE DE
L'INDUSTRIE MODERNE

POUR LA GARANTIE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE EN FRANCE & A L'ÉTRANGER
Consultations écrites techniques et légales.
Direction des procès en contrefaçon, mise en exploitation des inventions.

L'Imprimerie du Journal se charge spécialement de la
VULGARISATION DES INVENTIONS
208 Rue Lafayette - PARIS

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, et amusantes toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en rendre compte.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs. — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du journal.

OUTILLAGE POUR AMATEURS

Fournitures pour le Découpage

FABRIQUE DE TOURS et SCIÉS-MÉCANIQUES

OUTILS DE TOUTES SORTES - BOITES D'OUTILS

TIERSOT, B^{is}, rue des Gravilliers, 15, Paris

HORS CONCOURS 1880

Le Tarif-Album (250 pages, 600 grav.) franco contre 0^{fr}65.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Ecoulements anciens ou récents.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE

Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien

102, RUE RICHELIEU, PARIS

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une Action Hygiénique sur la Peau

VELOUTINE

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

Adhérente et invisible, elle donne au Teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles. EXIGER la MARQUE de FABRIQUE ET LE TIMBRE DE GARANTIE DE L'UNION DES FABRICANTS.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
	Omnibus	Poste	Omnibus		Poste	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	6h 40	12h 50	6h 30	PARIS. — D.	3h 50s.	12h 50m	7h 45
Mercure.	6 54	1 4	6 58	— Express.	7 40		12 45
Arrêt Douelle	6 58	1 4	6 57	BORDEAUX. — D.	» »	6 10	3 34
Parnac.	7 5	1 15	7 4	LIBOS. — D.	8 53	3 30	9 5
Luzach.	7 14	1 22	7 11	Fumel.	8 44	3 38	9 11
Castelfranc.	7 25	1 35	7 23	Soturac-Touzac	8 54	3 50	9 21
Arr. Prayssac	7 28	1 38	7 26	Duravel.	8 59	3 59	9 28
Puy-l'Évêque.	7 36	1 46	7 34	Puy-l'Évêque.	9 6	4 8	9 35
Duravel.	7 43	1 54	7 41	Arr. Prayssac	9 13	4 11	9 42
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 49	Castelfranc.	9 19	4 23	9 48
Fumel.	8 1	2 13	7 58	Luzach.	9 29	4 36	9 58
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 4	Parnac.	9 37	4 46	10 6
BORDEAUX. — A.	3 51	8 11	4 45	Arrêt Douelle	9 42	4 51	10 11
PARIS. — Arr.	11 37	4 37	10 21	Mercure.	9 47	4 57	10 16
				CAHORS. — A.	9 50	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
	Omnibus	Omnibus	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7h 45	11h 30	5h 23	CAPDENAC. D.	7 47	11 30	5 22
Cabessut, halte	7 54	11 41	5 32	Lamadolaine.	8 10	11 54	5 34
Arcambal.	8 4	12 4	6 42	Toirac.	8 18	12 30	5 42
Vers.	8 12	12 21	6 50	Montrun, hal.	8 30	12 52	6 54
Saint-Géry.	8 20	12 38	7 57	Cajarc.	8 40	1 6	7 5
Conduché.	8 32	1 5	8 6	Calvignac, hal.	8 49	1 26	8 15
St-Cirq, halte.	8 38	1 14	8 15	St-Martin-Lab.	8 57	1 37	8 23
St-Martin-Lab.	8 48	1 35	8 24	Conduché.	9 5	1 55	8 39
Calvignac, hal.	8 55	1 44	8 31	Saint-Géry.	9 18	2 22	8 53
Cajarc.	9 8	2 10	8 44	Vers.	9 23	2 35	9 58
Montrun, hal.	9 18	2 24	8 54	Arcambal.	9 31	2 56	7 6
Toirac.	9 27	2 45	9 3	Cabessut, halte.	9 44	3 10	7 16
Lamadolaine.	9 39	3 10	7 15	CAHORS. — A.	9 49	3 20	7 24
CAPDENAC. A.	9 51	3 26	7 27				

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M^{re} V^e BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

MONITEUR des RENTIERS

10, RUE DE CHATEAUDUN, PARIS

52 numéros de 16 pages, 2 fr. par an, en timb. ou mandats-poste. Journal impartial, bien renseigné, donnant tous les tirages

PRIME GRATUITE. Chaque abonné reçoit franco à domicile, LE MANUEL DES CAPITALISTES.

BEAU VOLUME, contenant : Dictionnaire financier ; Notice détaillée sur fonds d'Etat, Villes et Départements, Sociétés de crédit, Chemins de fer, Valeurs industrielles, Listes des Valeurs à lots non réclamées.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, pour les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. de revêtement qui à 48 fr. 75

75 CENTIMES la série de 125 cartes colorées avec carte coloriée

Le 1^{er} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires de la France et de l'étranger. Le 2^e liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires de la France et de l'étranger. Le 3^e liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

Le propriétaire-gérant : LATTOU.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.